

congrès tenu dans le comté de Beauce, l'été dernier. Une telle suggestion pouvait paraître osée, mais le siècle est à l'audace et le cabinet bat la marche vers le plus grand progrès économique du pays.

L'innovation relative à l'établissement d'une assurance-hypothèque, proposée comme modification à la loi nationale sur l'habitation, aux fins de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, facilitera les mutations des propriétés, choses si fréquentes en ce siècle aux déplacements faciles. On veut également étudier la possibilité de hausser le plafond de \$10,000, déjà établi sur les prêts, tout en abaissant le paiement initial sur l'achat d'une maison à prix modique. Je vois là, ainsi que dans le prolongement du terme de remboursement, une tentative appréciable d'aider le gagne-petit à devenir propriétaire, sujet d'actualité par excellence. L'expérience ayant prouvé la fécondité des foyers de la classe laborieuse, j'y vois également un moyen fort efficace d'aider la famille canadienne à s'épanouir normalement. Par l'addition d'un important groupe de prêteurs et de plus grandes disponibilités financières, les petits centres, jusqu'ici pratiquement dans l'impossibilité de se prévaloir de la Loi, en bénéficieraient à l'avenir. Ici, je songe tout particulièrement à ce comté de Roberval, que je représente en cette enceinte et qui ne compte que de petits centres, dans l'acception ordinaire du terme. Lorsque je songe aux conséquences salutaires que peut procurer cette loi, une fois modifiée, je suis fier du mandat que m'ont confié mes électeurs, car j'estime un grand honneur que d'être appelé à légiférer sur un sujet d'une si noble portée sociale.

Je m'en voudrais de porter la parole, en pareille circonstance, sans vous entretenir d'un sujet qui m'est particulièrement cher, à savoir: le comté de Roberval. Cette circonscription, avec sa population d'environ 40,000 habitants, occupe une partie notable de cette section nord-centre de la province de Québec, appelée "région du lac Saint-Jean". L'autre partie est englobée par le comté de Lac-Saint-Jean. Le comté que je représente établit le trait d'union entre la région du Saguenay, l'Abitibi, la côte nord du fleuve Saint-Laurent et le territoire dit de Mistassini, en direction de la baie James.

Le comté de Roberval est traversé, entre autres, par trois grandes rivières portant toutes des noms indiens plutôt fantastiques, soit: la Métabetchouan, l'Ashuapmouchouan et la Mistassini. Toutes ces rivières, de vrais fleuves intérieurs, se jettent dans le lac Saint-Jean,—le grand déversoir de cette région,—que les touristes admettent être le plus beau lac de la province de Québec, tout en en demeurant le second en étendue, après le lac

Mistassini. Pour les hommes de lettres, c'est le pays de Maria Chapdelaine. Pour les connaisseurs en fait de phénomène, c'est le pays des aurores boréales; pour les gourmets, c'est le pays des meilleurs bleuets récoltés dans le monde; pour les architectes, c'est la région du meilleur granit au monde; pour les fervents de l'activité économique, c'est la région du progrès et de l'avenir.

Le comté porte le nom de la ville qui en constitue le chef-lieu: Roberval. Les premiers établissements de cette partie de la région dite du lac Saint-Jean se dressèrent à Roberval, centre administratif, intellectuel et commercial qui fêtera son centenaire en 1954. Parmi les pionniers de Roberval, j'ai l'honneur de compter mon arrière-grand-père qui s'y établissait comme colon vers l'année 1856.

Je rends hommage à ces vaillants pionniers qui, armés de la hache, ont défriché ces terres riches, encadrées par les Laurentides et le lac Saint-Jean, et qui, à force de vaillance et d'abnégation, nous ont ouvert la porte à cette mise en valeur splendide.

De par sa situation géographique, le comté de Roberval a accès à la région minière de Chibougamau, par une route qui sort de Saint-Félicien, passe par Notre-Dame-de-la-Doré et aboutit au village minier de Chibougamau. Cette région de Chibougamau, si riche en mines de toutes sortes, dont l'exploitation va croissant de jour en jour, sera bientôt reliée par un réseau électrique en provenance de la station hydro-électrique de la Chute Savane, située dans le comté de mon collègue de Lac-Saint-Jean (M. Gauthier). Le comté de Roberval et la région dans laquelle il se trouve incorporé, par son développement agricole, celui de son commerce, la présence de forces hydro-électriques, son accès à la mer par le Saguenay et ses ports à eau profonde, semble tout désigné pour l'aboutissement du chemin de fer projeté qui doit relier Chibougamau aux grands centres économiques. La réalisation d'un tel projet serait, de l'avis d'économistes avertis, en plus d'un placement sûr, une manière réaliste de conserver pour la province de Québec les ressources de son territoire et d'en faire profiter sa population.

Au point de vue historique, Chibougamau fut toujours relié à la région du lac Saint-Jean. Les premiers prospecteurs, dont McKenzie, en 1902, empruntaient déjà un sentier longeant la rivière Ashuapmouchouan pour se rendre à Chibougamau. On se rappelle qu'en 1927 une compagnie avait été formée, sous le nom de Chibougamau Railway, et avait commencé la construction d'un chemin de fer à partir de la région du lac Saint-Jean en direction de Chibougamau. La crise économique est venue saper l'entre-